

Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres ni une quelconque forme de démarchage aux Etats-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays et n'est pas destiné à être diffusé dans d'autres pays que la France.

Le 21 novembre 2019

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE

PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

FINANCIERE MARJOS

INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



KRIEF GROUP
BUSINESS DEVELOPMENT

Agissant de concert avec PARK MADISON EQUITIES LLC

PRESENTÉE PAR



SwissLife
Banque Privée

**COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION
DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT « AUTRES
INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE KRIEF GROUP**

PRIX DE L'OFFRE : 0,10 euro par action FINANCIÈRE MARJOS

DUREE DE L'OFFRE : 10 jours de négociation

Le présent communiqué établi par KRIEF GROUP est diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 1° et 2° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L. 612-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, KRIEF GROUP annonce avoir obtenu le visa de l'AMF portant sur l'offre publique d'achat simplifiée initiée par KRIEF GROUP visant les actions FINANCIÈRE MARJOS au prix de 0,10 euro par action (l'« Offre »).

La note d'information publiée par KRIEF GROUP a reçu le visa n° 19-533 de l'AMF, en date du 19 novembre 2019, en vertu de la décision de conformité rendue ce même jour.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis

d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

Les actionnaires de la société FINANCIÈRE MARJOS qui souhaitent apporter leurs actions dans le cadre de l'Offre devront remettre au prestataire de services d'investissement habilité, dépositaire de leurs actions, un ordre de vente au plus tard le dernier jour de l'Offre.

Le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de KRIEF GROUP, a été déposé auprès de l'AMF le 20 novembre 2019 et mis à la disposition du public le 21 novembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note d'information visée par l'AMF et le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de KRIEF GROUP sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société KRIEF GROUP (www.krief-group.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

KRIEF GROUP
112, avenue Kléber
75116 Paris

SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE
7, place Vendôme
75001 Paris

L'Offre est faite exclusivement en France.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public.

La diffusion de ce communiqué, l'Offre et l'acceptation de l'Offre peuvent faire l'objet dans certains pays d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. KRIEF GROUP et FINANCIÈRE MARJOS déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

CONTACT :

KRIEF GROUP

Vincent de MAUNY

Président Directeur Général

Tél : 01.53.05.80.00

Email : vincent.demauny@krief-group.com